

**Province de Québec
Ville de Saint-Philippe**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Philippe, tenue à huis clos, par vidéoconférence, le 20 septembre 2021, à 17 h, à laquelle il y avait quorum, le tout conformément à la loi.

Sont présents: Madame la conseillère Manon-Josée D'Auteuil
 Madame la conseillère Martine Labelle
 Monsieur le conseiller Vincent Lanteigne
 Monsieur le conseiller Justin Gagné
 Madame la conseillère Sylvie Messier

Est absent: Monsieur le conseiller Dany Goyette

Formant quorum sous la présidence de Madame la mairesse Johanne Beaulac.

Sont aussi présents: Me Manon Thériault, greffière
 Martin Lelièvre, directeur général

Dans le but de freiner et de ralentir au maximum la contagion entraînée par le coronavirus (COVID-19), le gouvernement du Québec a adopté des directives à l'intention de la population du Québec.

À cet effet, les règles encadrant la tenue des séances du conseil dans le contexte de l'état d'urgence sanitaire en vertu des différents décrets et arrêtés issus du ministère de la Santé et des Services sociaux prévoient que la Ville peut tenir ses séances sans public dans le cas où tous les membres du conseil assistent à la séance par un moyen de communication permis par l'arrêté 2020-029 du 26 avril 2020. Elle doit toutefois publiciser la séance, dès que possible, par tout moyen permettant de connaître la teneur des discussions entre les membres du conseil et le résultat de leurs délibérations. Pour satisfaire à cette obligation, la Ville de Saint-Philippe a décidé de procéder à la publication d'un enregistrement audiovisuel de la présente séance. Les élus, le directeur général ainsi que la greffière, ont ainsi tenu la séance par vidéoconférence.

La Ville a également l'obligation de permettre la transmission de questions écrites aux membres du conseil à tout moment avant la tenue de la séance. Les citoyens ont été invités à transmettre leurs questions portant sur l'ordre du jour de la séance, diffusé en ligne le 17 septembre 2021, par courriel, à l'adresse greffe@ville.saintphilippe.quebec ou par téléphone en laissant leurs coordonnées complètes et leurs questions au 450 659-7701, poste 237.

La mairesse ouvre la séance à 17 h 01.

**ORDRE DU JOUR
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-PHILIPPE
du 20 septembre 2021, 17 h**

1 ORDRE DU JOUR

1.1 Approbation de l'ordre du jour

2 SÉCURITÉ INCENDIE

2.1 Vente d'un véhicule du Service de sécurité incendie - Unité de soutien incendie 528 de marque International

3 URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

3.1 Autorisation de signature - Promesse d'achat et promesse de cession - Quartier Galia

4 PÉRIODE DE QUESTIONS

5 LEVÉE DE LA SÉANCE

5.1 Levée de la séance

ORDRE DU JOUR

21-09-239 Approbation de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Manon-Josée D'Auteuil et résolu à l'unanimité d'approuver l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire.

SÉCURITÉ INCENDIE

21-09-240 Vente d'un véhicule du Service de sécurité incendie - Unité de soutien incendie 528 de marque International

CONSIDÉRANT QUE la Ville souhaite se départir de l'Unité de soutien 528 de marque International puisqu'elle ne répond plus aux besoins opérationnels du service de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT l'offre reçue de Greater Madawaska (Township Ontario) pour l'achat dudit véhicule;

EN CONSÉQUENCE:

Il est proposé par le conseiller Justin Gagné et résolu à l'unanimité de vendre le véhicule de marque International, modèle 4300M7, numéro de série 1HTMYSKM7CH639247 (unité 528) à Greater Madawaska (Township Ontario) pour un montant de 140 000 \$, plus les taxes applicables.

Cette vente est faite sans garantie, aux risques et périls de l'acheteur.

D'autoriser le Directeur du Service de sécurité incendie Saint-Philippe/Saint-Mathieu à signer, pour et au nom de la Ville, les documents requis afin de donner suite à la présente résolution.

URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

21-09-241 Autorisation de signature - Promesse d'achat et promesse de cession - Quartier Galia

CONSIDÉRANT que la Ville a lancé, le 28 août 2020, un appel de propositions pour la vente du lot 3 565 424 du cadastre du Québec;

CONSIDÉRANT la proposition présentée par Gestion François Pilon Ltée;

CONSIDÉRANT qu'au terme du processus la proposition présentée par Gestion François Pilon Ltée s'est qualifiée;

CONSIDÉRANT que cette dernière a réalisé sa vérification diligente et que les parties ont entamé des négociations;

CONSIDÉRANT que selon la procédure établie par l'appel de propositions suivant la vérification diligente et la période de négociation, le Conseil doit accepter la proposition ainsi que les conditions négociées entre les parties;

CONSIDÉRANT que les parties ont également convenu d'une promesse de cession de terrains et de servitudes permanentes;

EN CONSÉQUENCE:

Il est proposé par la conseillère Sylvie Messier et résolu à l'unanimité d'autoriser la signature d'une promesse d'achat du lot 3 565 424 du cadastre du Québec et d'une promesse de cession de terrains et de servitudes permanentes à l'égard dudit lot, entre la Ville et Gestion François Pilon Ltée.

D'autoriser la mairesse ou le maire suppléant et la greffière ou le directeur général à signer, pour et au nom de la Ville, lesdites promesses.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Les citoyens ont été invités à transmettre leurs questions portant sur l'ordre du jour de la séance, par courriel, à l'adresse greffe@ville.saintphilippe.quebec ou par téléphone en laissant leurs coordonnées complètes et leurs questions au 450 659-7701, poste 237. L'ordre du jour de la séance a été diffusé en ligne le 17 septembre 2021 et les citoyens ont eu la possibilité d'adresser leurs questions jusqu'au moment prévu pour la tenue de la présente séance. Les membres du conseil sont informés qu'aucune question n'a été formulée par les citoyens à l'égard des sujets à l'ordre du jour de la présente séance.

LEVÉE DE LA SÉANCE

21-09-242 Levée de la séance

Il est proposé par la conseillère Sylvie Messier et résolu à l'unanimité que la présente séance soit levée à 17 h 10.

(S) Johanne Beaulac

(S) Manon Thériault

Mme Johanne Beaulac, mairesse

Me Manon Thériault, greffière